



## Réponse de la direction du PAM Bureau Pays de la Mauritanie aux recommandations de l'évaluation décentralisée de la Contribution du Programme Alimentaire Mondial au Système de Protection Sociale Adaptative (SPSA) en Mauritanie depuis 2018 (DE/MRCO/2019/052)

1. Le présent document, finalisé en Juin 2021 présente la réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation de la Contribution du Programme Alimentaire Mondial au Système de Protection Sociale Adaptative (SPSA) en Mauritanie depuis 2018.
2. L'évaluation, qui a été dirigée par le bureau pays du PAM Mauritanie couvre, en plus de l'activité 6 du PSP (qui est une activité essentiellement dédiée au renforcement de capacité), les activités 2, 3, 4 et 5 du PSP 2019-2022. L'évaluation porte sur l'appui apporté, au niveau institutionnel et opérationnel, aux cinq fonctions essentielles du SPSA que sont : (1) l'alerte précoce, (2) le dispositif de préparation et de réponse aux chocs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, (3) le financement de la réponse aux chocs, (4) la priorisation géographique et le ciblage ménage, et (5) les modalités d'assistance. Elle évalue, sur chacune de ces fonctions, la pertinence des choix effectués en matière (i) de partenariat et d'orientations stratégiques mais également (ii) d'appui opérationnel aux capacités, outils et procédures gouvernementales. L'évaluation couvre principalement le niveau national, tout en tenant compte de l'expérience en matière d'opérationnalisation des outils et programmes au niveau local.
3. L'évaluation sert le double objectif de redevabilité et d'apprentissage. Elle informe de la performance et des résultats de l'appui apporté à la mise en place du SPSA et analyse les points forts des interventions, les points nécessitant des améliorations et détermine les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non, afin de tirer des leçons, des meilleures pratiques, et des indications pour apprendre. Les conclusions, recommandations et enseignements tirés par l'évaluation pourront ainsi être pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des futurs plans d'action afin de renforcer l'impact des interventions.
4. L'évaluation a abouti à **7 recommandations clés et 46 actions**. La matrice indique si le PAM est d'accord, partiellement d'accord ou en désaccord avec les recommandations et sous-recommandations. Elle présente les mesures, les responsabilités et les délais prévus (ou pris).

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p><b>Priorité : Élevée / moyenne</b>  <b><u>Recommandation 1 :</u></b>  <b>Améliorer l'intégration des actions du PAM au sein d'une vision large de la protection sociale adaptative et réactive aux chocs et soutenir l'intégration de cette vision dans la nouvelle SNPS. Niveau de priorité : moyen-long terme</b>  <b>Courant 2021 et 2022</b></p>	<p><b>Bureau pays du PAM avec l'appui du bureau régional et du siège (thématique protection sociale)</b></p>	<p>D'accord</p>	<p>Non applicable</p>	<p>Non applicable</p>	<p>Non applicable</p>
<p><u>Sous-recommandation 1.1</u>  Continuer à renforcer le cadre conceptuel identifiant les liens entre les différentes activités du programme pays PAM et la</p>	<p>Bureau pays du PAM avec l'appui du bureau régional et du siège (thématique protection sociale)</p>	<p>D'accord</p>	<p>1.1.1. Avec le nouveau CSP, préparer un concept note expliquant la vision sur la contribution des différentes activités du PAM au ASP</p>	<p>Programme/Management</p>	<p>Mars 2022</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p>protection sociale adaptative/réactive aux chocs, en se basant sur le travail déjà effectué dans ce sens et en y intégrant des orientations stratégiques du siège du PAM quand celles-ci sont disponibles (voir aussi propositions détaillées additionnelle en annexe 12); et former, orienter, sensibiliser tous les membres du bureau sur ce cadre et sur la contribution de chacun à la protection sociale.</p>			<p>1.1.2. Revoir comment chaque staff du bureau pourra contribuer à l'ASP. Faire un tableau/mapping qui définit les responsabilités et attentes au sein du bureau</p>	<p>Programme</p>	<p>Juillet 2021</p>
<p><u>Sous-recommandation 1.2</u> Appuyer, avec l'UNICEF et les autres partenaires, la révision par le gouvernement de la SNPS et la formulation d'une nouvelle stratégie en œuvrant pour que les concepts, programmes et approches relatifs à une protection sociale adaptative, réactive aux</p>	<p>Bureau pays du PAM avec l'appui du bureau régional et du siège (thématiques protection sociale, genre et résilience)</p>	<p>D'accord</p>	<p>1.2.1. Collaboration coordonnée entre le PAM et les partenaires au plus haut niveau (niveau représentation/Management) en lien étroit avec le coordinateur résident pour la revue de la SNPS.</p>	<p>Management</p>	<p>Decembre 2021</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p>chocs, sensible à la nutrition et transformatrice du genre, et liés à la résilience soient bien intégrés dans la vision nationale. A court terme, réaliser un plaidoyer pour que l'actualisation de la SNPS soit engagée au plus vite.</p>			<p>1.2.2. Mettre à disposition un expert technique senior pour l'ASP et qui se chargera du plaidoyer institutionnel et de la coordination entre les différents acteurs impliqués</p>	<p>Programme</p>	<p>Decembre 2021</p>
<p><u>Sous-recommandation 1.3</u> Renforcer, au travers du cadre conceptuel et de l'opérationnalisation sur le terrain, l'articulation entre les mécanismes de réponse aux chocs et les autres aspects plus larges de la protection sociale adaptative (par exemple la résilience, la nutrition). A cet égard, le projet de protection sociale intégrée/fonds SDG présente une opportunité excellente</p>	<p>Bureau pays du PAM avec l'appui du bureau régional et du siège (thématiques protection sociale, resilience)</p>	<p>D'accord</p>	<p>1.3.1 Mettre en œuvre le modèle intégré des filets sociaux prévu dans le cadre du projet SDG</p>	<p>Programme</p>	<p>Aout 2022</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p><u>Sous-recommandation 1.4</u>            Renforcer les capacités aux niveaux sous-nationaux (PAM, partenaires de mise en œuvre, collectivités locales) en matière de conceptualisation, mise en œuvre, et suivi/évaluation des différents programmes/activités de protection sociale (adaptative et réactive aux chocs).</p>	<p>Bureau pays du PAM avec l'appui du bureau régional et du siège (thématique protection sociale et RAM)</p>	<p>D'accord</p>	<p>1.4.1 Accompagner les partenaires à intensifier les activités de suivi et évaluation.             1.4.2. Plus d'engagement dans des actions de sensibilisation des acteurs de terrain (sous bureaux et partenaires de mise en œuvre) par rapport à leurs contributions au système national de ASP.</p>	<p>Programme/RAM             Programme et Sous Bureaux du PAM.</p>	<p>Aout 2021             Aout 2021</p>
<p><u>Sous-recommandation 1.5</u></p>	<p>Bureau pays du PAM avec l'appui du bureau régional et du siège</p>	<p>D'accord</p>	<p>1.5.1 Suivi rigoureux de la mise en œuvre des recommandations de</p>	<p>RAM + Programme</p>	<p>Décembre 2021</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p>Intensifier les efforts d'évaluation et de documentation des bonnes pratiques et de développement des modèles de protection sociale adaptative prometteurs, et renforcer le plaidoyer basé sur les preuves pour leur mise à l'échelle au niveau national (exemples : approches 'cash plus+' qui consiste pour le PAM en la distribution de suppléments nutritionnels aux ménages bénéficiaires des transferts saisonniers ayant des femmes enceintes et allaitantes et des enfants); rôle des cantines scolaires en tant que filet sociale; Approche 3A en tant que contribution à l'agenda résilience selon le modèle de travaux à haute intensité de main d'œuvre comme mécanisme de protection sociale assez répandu dans la région).</p>	<p>(thématique protection sociale, 3A, Cantines, résilience)</p>		<p>l'évaluation décentralisée de l'ASP</p>		
			<p>1.5.2. Analyser la possibilité de la mise en place d'un dispositif de gestion de l'information et organisation de table ronde et d'ateliers de capitalisation et de partage</p>	<p>RAM + Programme</p>	<p>Octobre 2021</p>
			<p>1.5.3. Réaliser des revues thématiques (3A, Résilience, etc.) plus fréquentes (6 mois) pendant la mise en œuvre.</p>	<p>RAM + Programme</p>	<p>Septembre 2021</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p><u>Sous-recommandation 1.6</u> Continuer à appuyer l'intégration du genre à l'interne et auprès du gouvernement. Renforcer les capacités internes pour sa prise en compte effective dans chaque activité du programme qui touche à la protection sociale et intégrer les analyses qualitatives aux indicateurs quantitatifs de la participation des femmes/hommes et des filles/garçons dans les filets sociaux/activités de protection sociale et les effets sur leurs vies. Continuer à renforcer les capacités du gouvernement dans ce sens (en s'appuyant notamment sur le travail déjà entamé au sein du Groupe de sécurité alimentaire et sur le partenariat potentiel avec le MASEF).</p>	<p>Bureau pays du PAM avec l'appui du bureau régional et du siège et des institutions technique Gov. (thématiques : genre, protection sociale)</p>	<p>D'accord</p>	<p>1.6.1. Appuyer les organes techniques du dispositif institutionnel d'alerte précoce.  1.6.2. Prendre contact avec les programmes du Gouvernement relatifs aux filets sociaux afin de les sensibiliser sur le genre.</p>	<p>Gender + Management  Gender + Management</p>	<p>Octobre 2021  Novembre 2021</p>





<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p>Envisager l'intégration d'une dimension régionale et locale de l'appui du PAM au SPSA qui prenne en compte les missions dévolues aux communes et/ou aux Conseils Régionaux nouvellement créés pour certaines composantes de la protection sociale. Un partenariat éventuel avec la dynamique Association des Maires de Mauritanie pourrait constituer une expérience positive en ce sens</p>	<p>régional et du siège et services Govt décentralisés (thématique protection sociale)</p>	<p>WFP peut faire le plaidoyer, mais au niveau administratif est loin d'avoir un consensus sur les mandats des parties prenantes</p>	<p>impliqués dans le processus de révision de la SNPS et ont un rôle clair dans sa mise en œuvre.</p>		
<p><u>Sous-recommandation 1.9</u> Renforcer la prise en compte de l'élevage et du pastoralisme dans le dispositif d'alerte précoce et de réponse aux chocs.</p>	<p>Bureau pays du PAM avec l'appui du bureau régional et du siège</p>	<p>D'accord</p>	<p>1.8.2. Evaluer l'implication des autorités locales dans le pilote Guidimagha au sein du projet SDG.</p>	<p>2.Sous Bureaux + programme</p>	<p>2.Mars 2022</p>
			<p>1.9.1 Développer la dimension pastoralisme dans l'assurance ARC.</p>	<p>Programme + RAM</p>	<p>Aout 2021</p>
			<p>1.9.2. Institutionnaliser les outils locaux du SAP (indispensable au suivi du pastoralisme : sites</p>	<p>Programme + RAM</p>	<p>Octobre 2022</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
			sentinelles communautaire et veille pastorale)		
<p><b>Priorité : Élevée / moyenne</b>  <b>Recommandation 2 :</b>  <b>Poursuivre et élargir les partenariats stratégiques avec les acteurs clés de la protection sociale adaptative. Niveau de priorité : moyen termes</b>  <b>Courant 2021</b></p>	<p><b>Bureau pays du PAM en collaboration avec les institutions pertinentes</b></p>		Non applicable	Non applicable	Non applicable
<p><u>Sous-recommandation 2.1</u>  Continuer d'assumer le rôle de coordination technique du Groupe de sécurité alimentaire tout en renforçant les capacités du CSA pour la promotion de son leadership.</p>	Bureau pays du PAM en collaboration avec les institutions pertinentes	Partiellement D'accord Le PAM envisage très bientôt de passer le rôle de	2.1.1. Accompagner la transition du GSA vers le nouveau dispositif et assurer le leadership du Gouvernement	Programme + Management	Avril 2022

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
		coordination au Gouvernement.			
<p><u>Sous-recommandation 2.2</u> Contribuer à une meilleure intégration et coordination des acteurs impliqués dans le système de réponse aux chocs (CSA, Al Maouna, ONG) et dans le système plus large de protection sociale et les filets sociaux (Taazour, Tekavoul et autres programmes), notamment au travers d'une participation accrue dans les mécanismes de coordination de la SNPS.</p>	Bureau pays du PAM en collaboration avec les institutions pertinentes	D'accord	<p>2.2.1. Appuyer la réactivation des instances techniques de la SNPS et la mise en place de celles du dispositif.</p> <p>2.2.2. Appui au Gouvernement dans l'élaboration d'un modèle cohérent et intégré des filets sociaux relatifs aux chocs.</p>	Programme + Management	Juin 2022
<p><u>Sous-recommandation 2.3</u></p>	Bureau pays du PAM en collaboration avec	D'accord	2.3.1. Signer l'accord le partenariat avec Taazour	Management	Décembre 2021

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p>Considérer l'élargissement des partenariats gouvernementaux au niveau national au-delà ou en complémentarité avec le CSA pour une meilleure concertation et coordination de la contribution des différents secteurs thématiques importants pour la protection sociale (nutrition, développement rural/résilience/environnement, éducation, genre...). Cela concerne notamment la Délégation Taazour, qui émerge comme un acteur clé de la protection sociale. Ceci pourrait se faire dans le cadre du nouveau Mémoire d'accord entre le PAM et le gouvernement pour 2020 qui présente des domaines potentiels de collaboration avec des différents départements gouvernementaux. Ces partenariats pourraient être développés</p>	<p>les institutions pertinentes</p>		<p>2.3.2. Signer l'accord de partenariat avec le ministère de l'éducation</p>	<p>Management</p>	<p>Mars 2022</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p>avec plus de précision autour de leurs engagements dans de la nouvelle stratégie nationale de protection sociale, une fois le processus entamé.</p>					
<p><u>Sous-recommandation 2.4</u> Élargir les partenariats autour de la protection sociale au sein du système des Nations Unies (sur la base du partenariat avec l'UNICEF et le BIT), mais aussi avec d'autres, en proposant la création d'un groupe thématique des PTF de la protection sociale. A cet égard, le rôle du PAM relatif à la protection sociale auprès des partenaires du système des nations unies a déjà fourni une bonne base (préparation de la note thématique 'protection sociale' pour le Bilan Commun Pays du CPDD).</p>	<p>Bureau pays du PAM en collaboration avec les institutions pertinentes</p>	<p>D'accord</p>	<p>2.4.1. Voir la possibilité de création d'un groupe PTF sur la thématique protection sociale 2.4.2. Appuyer la redynamisation du comité de pilotage SNPS.</p>	<p>Programme  Programme</p>	<p>Octobre 2021  Octobre 2021</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p><u>Sous-recommandation 2.5</u></p> <p>Promouvoir l'intégration des thématiques liées à la protection sociale dans les autres cadres de partenariats sectoriels (par exemple les initiatives SUN et REACH pour la nutrition), en définissant d'une façon très claire leur contribution au système national de protection sociale.</p>	<p>Bureau pays du PAM en collaboration avec les institutions pertinentes</p>	<p>D'accord</p>	<p>2.5.1. Profiter des discussions à travers le Food System Summit pour promouvoir la réflexion sur les nouvelles initiatives.</p> <p>2.5.2. Promouvoir l'utilisation des filets sociaux comme plateforme sensible à la nutrition à travers les forums de discussions SUN e REACH</p>	<p>Management</p> <p>Programme</p>	<p>Décembre 2021</p> <p>Décembre 2021</p>
<p><b>Priorité: Élevée / moyenne</b></p> <p><b>Recommandation 3 :</b></p> <p><b>Renforcer le plaidoyer pour l'engagement financier du gouvernement pour la prise en charge du système de réponse aux chocs et pour la clarification des rôles et</b></p>	<p><b>Bureau pays du PAM en collaboration avec les partenaires techniques et financiers clés</b></p>		<p>Non applicable</p>	<p>Non applicable</p>	<p>Non applicable</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p><b>responsabilités des institutions concernées par le SPSA.</b>   <b>Court et moyen termes (2021)</b></p>	<p><b>(Banque Mondiale, UNICEF notamment).</b></p>				
<p><u>Sous-recommandation 3.1</u>   Prioriser les activités d'appui au pilier à financement des réponses, notamment l'élaboration d'un mécanisme de financement pour le gouvernement.</p>	<p>Bureau pays du PAM en collaboration avec les partenaires techniques et financiers clés (Banque Mondiale, UNICEF notamment).</p>	<p>D'accord</p>	<p>3.1.1. Apporter l'appui technique pour la mise en place du fond de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles.   3.1.2. Poursuivre l'appui technique sur l'assurance Sècheresse ARC.</p>	<p>Programme   Programme</p>	<p>Décembre 2021   Décembre 2021</p>
<p><u>Sous-recommandation 3.2</u>   Plaider, notamment dans le cadre de la mise à jour de la SNPS, pour la clarification des rôles et de responsabilités des différentes</p>	<p>Bureau pays du PAM en collaboration avec les partenaires techniques et financiers</p>	<p>D'accord</p>	<p>3.2.1. Implémenter la SNPS.</p>	<p>Management</p>	<p>Mars 2022</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
institutions impliquées et concernées par le SPSA.	clés (Banque Mondiale, UNICEF notamment).				
<p><b>Priorité: Élevée / moyenne</b> <b>Recommandation 4 :</b> <b>Poursuivre et ajuster les actions de renforcement des capacités</b> <b>Court, moyen et longs termes</b> <b>Dès la première partie de 2021 et de manière continue</b></p>	<b>Bureau pays du PAM et siège</b>		Non applicable	Non applicable	Non applicable
<p><u>Sous-recommandation 4.1</u> Revoir l'approche de renforcement des capacités de l'OSA pour le SAP en intensifiant les activités de renforcement des capacités individuelles du personnel et</p>	Bureau pays du PAM et siège	D'accord	4.1.1. Mettre à disposition un assistant technique à l'OSA	Programme	Octobre 2021



<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p>organisationnelles et en appuyant la mise en cohérence de tous les éléments du SAP. Pour cela, positionner un assistant technique au sein de l'OSA</p>					
<p><u>Sous-recommandation 4.2</u>  Réaliser un plaidoyer pour l'adaptation des ressources humaines de l'OSA aux besoins de l'objectif de gestion pérenne du SAP</p>	<p>Bureau pays du PAM et siège</p>	<p>D'accord</p>	<p>4.2.1. Conjointement avec la Banque mondiale, continuer le plaidoyer et l'appui (financier et technique) pour l'amélioration des ressources humaines au sein de l'OSA</p>	<p>Management + Programme</p>	<p>Décembre 2021</p>
<p><u>Sous-recommandation 4.3</u>  Apporter un soutien technique à moyen terme au dispositif national de réponses aux chocs lorsqu'il aura été mis en place</p>	<p>Bureau pays du PAM et siège</p>	<p>D'accord</p>	<p>4.3.1. Un staff PAM sera détaché à la cellule d'appui technique du dispositif nationale de prévention et de réponse aux crises</p>	<p>Management + Programme</p>	<p>Décembre 2021</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
			alimentaires et nutritionnelles.		
<p><u>Sous-recommandation 4.4</u> Renforcer le système de suivi et évaluation des actions de renforcement des capacités pour pouvoir mesurer les progrès réalisés et réaliser des ajustements dans la mise en œuvre des activités.</p>	Bureau pays du PAM et siège (RAM)	D'accord	4.4.1. Faire une revue des actions déjà prises pour le renforcement de capacité et évaluer les gaps à combler.	RAM + Programme	Septembre 2021
			4.4.2. Identifier les indicateurs clés de performance pour le suivi des activités de renforcement de capacités et élaboration d'un plan et d'un calendrier de suivi	RAM	Septembre 2021
<p><b>Priorité: Élevée / moyenne</b> <b>Recommandation 5 :</b></p>	Bureau pays du PAM en collaboration avec le Groupe de sécurité		Non applicable	Non applicable	Non applicable

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p><b>Poursuivre l'appui à l'amélioration du Registre Social comme base de ciblage des réponses aux chocs</b> <b>Moyen et long terme (2021 et 2022)</b></p>	<p><b>alimentaire et le Registre Social.</b></p>				
<p><u>Sous-recommandation 5.1</u> Réaliser une étude détaillée sur la satisfaction des communautés sur l'unification des approches de ciblage des filets sociaux, autres programmes de développement et des réponses aux chocs, et sur les éventuels impacts négatifs au niveau local, par exemple sur la cohésion sociale au niveau communautaire.</p>	<p>Bureau pays du PAM en collaboration avec le Groupe de sécurité alimentaire et le Registre Social.</p>	<p>D'accord</p>	<p>5.1.1. Enquête de satisfaction des communautés sur la méthodologie de ciblage et analyse de son impact socio-économique</p>	<p>Programme + RAM</p>	<p>Décembre 2021</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p><u>Sous-recommandation 5.2</u> Étudier le potentiel d'utilisation des informations sur la couverture des bénéficiaires des réponses de soudures par d'autres programmes (filets sociaux permanents, autres programmes de développement) pour dimensionner l'assistance ou promouvoir une convergence des interventions. Pour cela, faire un retour au Registre Social sur les activités et les transferts réalisés à l'issue des réponses de soudure.</p>	<p>Bureau pays du PAM en collaboration avec le Groupe de sécurité alimentaire et le Registre Social.</p>	<p>D'accord</p>	<p>5.2.1. Expérimenter dès la réponse soudure de 2021 les procédures et dispositions pour collecter des données du registre ainsi que des données secondaires pour identifier la couverture des bénéficiaires par différents programmes d'assistance</p>	<p>Programme + RAM</p>	<p>Décembre 2021</p>
<p><u>Sous-recommandation 5.3</u> Continuer de promouvoir le dialogue sur l'amélioration du Registre Social et la prise en compte des contraintes subsistantes</p>	<p>Bureau pays du PAM en collaboration avec le Groupe de sécurité alimentaire et le Registre Social.</p>	<p>D'accord</p>	<p>5.3.1. Poursuivre les discussions et continuer à améliorer les caractéristiques du Registre Social pour qu'il puisse être utilisable le plus</p>	<p>Programme + RAM</p>	<p>Décembre 2021</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p>identifiées comme l'actualisation du Registre Social ou l'application de quotas au niveau des villages.</p>			<p>possible dans le cadre de la réponse aux chocs.</p>		
<p><b>Priorité : Élevée / moyenne</b>  <b><u>Recommandation 6 :</u></b>  <b>Poursuivre l'appui à l'harmonisation des modalités d'assistance et à la recherche et la promotion d'une meilleure articulation entre les différents filets sociaux existants</b>  <b>Moyen-long terme (2022)</b></p>	<p><b>Bureau pays du PAM en collaboration avec le Groupe de sécurité alimentaire</b></p>		<p>Non applicable</p>	<p>Non applicable</p>	<p>Non applicable</p>
<p><u>Sous-recommandation 6.1</u>  Appuyer l'identification de plateformes novatrices pour la réalisation des transferts</p>	<p>Bureau pays du PAM en collaboration avec le Groupe de sécurité alimentaire</p>	<p>D'accord</p>	<p>6.1.1. Rechercher des moyens innovants disponibles en Mauritanie. Entretien avec les banques et FSPs pour comprendre leurs services et</p>	<p>Programme + Finance</p>	<p>Novembre 2021</p>

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
monétaires (téléphones mobiles, cartes de bénéficiaires...).			comment ils peuvent répondre aux besoins du PAM		
<u>Sous-recommandation 6.2</u> Renforcer les critères d'analyse et de choix entre transferts monétaires et assistance en nature en prenant en compte des aspects comme le niveau de satisfaction des ménages, les effets multiplicateurs, les coûts, les implications sur le genre, etc.	Bureau pays du PAM en collaboration avec le Groupe de sécurité alimentaire	D'accord	6.2.1. Réalisation du MFI (market fonctionnalité index). Conduire le MFI en collaboration avec RBD.	Finance	Septembre 2021
			6.2.2. Enquêtes de satisfaction des bénéficiaires et sur leur préférence en termes de modalité d'assistance. S'assurer	RAMs + Programme	Septembre 2021

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
			également que ces questions sont bien prises en compte dans les enquêtes M&E.		
<p><b>Priorité: Élevée / moyenne</b>  <b>Recommandation 7 :</b>  <b>Continuer à promouvoir l'intégration du genre dans toutes les activités du Groupe de sécurité alimentaire</b>  <b>Moyen long-terme (2021, 2022)</b></p>	<p><b>Bureau pays du PAM en collaboration avec le Groupe de sécurité alimentaire.</b></p>		Non applicable	Non applicable	Non applicable
<p><u>Sous-recommandation 7.1</u>  Soutenir la mise en place d'un système intégré de suivi et évaluation commun à tous les acteurs du Groupe de sécurité alimentaire (gouvernement et partenaires) et promouvoir</p>	<p>Bureau pays du PAM en collaboration avec le Groupe de sécurité alimentaire.</p>	D'accord	7.1.1. Intégrer le genre d'une manière transversale dans tous les outils et rapports (ne pas juste réserver une partie réservée au Genre) . Revu des outils de collecte.	Gender +Programme	Novembre 2021

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p>le développement d'indicateurs de genre pour le suivi des plans de réponse aux chocs.</p>			<p>Elaboration des indicateurs genre sensible.</p>		
<p><u>Sous-recommandation 7.2</u> Réaliser des études/exercices analytiques sur les différentes dimensions du genre qui ont un impact sur les résultats sur le terrain, notamment sur les effets potentiels de la réalisation des transferts aux femmes au sein des ménages.</p>	<p>Bureau pays du PAM en collaboration avec le Groupe de sécurité alimentaire.</p>	<p>D'accord</p>	<p>7.2.1. Préparation d'un plan de réponse pour 2022 (Analyse communautaire) tenant compte de la dimension genre</p>	<p>Gender + Programme</p>	<p>Novembre 2021</p>
<p><u>Sous-recommandation 7.3</u> Documenter et partager les bonnes pratiques.</p>	<p>Bureau pays du PAM en collaboration avec le Groupe de sécurité alimentaire.</p>	<p>D'accord</p>	<p>7.3.1.1 Préparer une liste des risques inhérents aux distributions. 7.3.1.2 Formation des agents de distribution sur la prévention de cas de PSA.</p>	<p>Gender</p>	<p>Septembre 2021</p>



<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
			<p>7.3.2. Partage de messages de protection pour mitiger les risques (destinés aux autorités et bénéficiaires).  Capitalisation de l'expérience des téléconseillers de la ligne verte pour le volet protection.</p>	<p>Gender + Management</p>	<p>Septembre 2021</p>